

Noisiel Le 20 MARS 2012

N/REF: DV/MV/CB  
CAB.2012-032

F.C.P.E.  
Conseil local Maryse Bastié-Jules Ferry  
Chez Reda BELKACEM  
89 rue Albert Menier  
77186 NOISIEL

Monsieur,

J'ai pris connaissance avec grande attention de votre courrier du 17 février 2012 relatif au déplacement de l'antenne-relais SFR. Tout comme vous, je ne suis pas satisfait - c'est le moins que l'on puisse dire - de la lenteur avec laquelle l'opérateur de téléphonie a traité ce dossier, à l'aboutissement duquel la municipalité de Noisiel est particulièrement attachée. Je pense qu'il n'est pas nécessaire que je rappelle le soutien de la municipalité à l'action qui est la vôtre depuis maintenant quatre ans.

Comme vous le savez, depuis l'automne dernier nous avons obtenu un engagement officiel de cet opérateur pour que cette antenne soit déplacée sur le château d'eau des Quatre Pavés, une convention ayant été validée par le propriétaire du château d'eau, à savoir le SAN. Malheureusement, l'architecte des Bâtiments de France a émis un avis défavorable en ce qui concerne la demande de déclaration préalable relative à l'installation de cette antenne sur le château d'eau en question, et ce en raison, d'une part, du caractère emblématique de ce château d'eau et, d'autre part, de la nature de ce projet qui porterait atteinte, selon l'architecte des Bâtiments de France, aux abords de la grille et du pavillon de garde du parc de Noisiel. L'opérateur de téléphonie a donc été obligé d'élaborer un nouveau dossier qui respecte les préconisations de l'architecte des Bâtiments de France. Cette nouvelle obligation retarde malheureusement la résolution de ce qui constitue un problème.

Je puis néanmoins vous assurer que l'opérateur de téléphonie s'est engagé à faire aboutir ce projet dans les meilleurs délais et à me communiquer très rapidement un nouveau calendrier. Il va de soi que mes services accordent une attention particulière à ce dossier.

Je ne manquerai évidemment pas de vous communiquer ce nouveau calendrier dès que je l'aurai reçu. Sachez que, si j'ai fait preuve de patience (tout comme vous) jusqu'à présent, ma patience a des limites. Je serai très vigilant quant au contenu de ce calendrier, et surtout quant à son respect. Cependant, il ne me semble pas opportun, du moins aujourd'hui, d'évoquer des mesures coercitives.



Je souhaite prendre connaissance officiellement de ce nouveau calendrier avant d'envisager avec vous d'autres actions éventuelles.

Mais, encore une fois, je tiens par la présente à réaffirmer solennellement ma pleine et entière détermination à faire enfin aboutir le déplacement de cette antenne.

Je reste à votre disposition pour vous fournir le cas échéant, de plus amples informations et vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes cordiales salutations.

Le Maire,

D. Vachez

Daniel VACHEZ

